



Le 6 janvier 2017

Compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du mardi 3 janvier 2017

Le mardi 3 janvier 2017, à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes « Marches du Velay - Rochebaron » (CCMVR) s'est réuni au siège communautaire, sur la convocation qui lui a été adressée le 23 décembre 2016 par Monsieur Louis SIMONNET, Président par intérim.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Bas en Basset :

Monsieur Gilles DAVID
Monsieur René BEAU
Monsieur Bernard CHAPUIS
Madame Yvette RUARD
Monsieur Jacques FAURE
Madame Dominique DUPUY
Madame Christine FOURNIER -CHOLLET

Commune de Beauzac :

Monsieur Jean PRORIOL
Madame Jeanine GESSEN
Monsieur Jean-Pierre MONCHER
Madame Bernadette TENA-CLAVIER

Commune de Boisset :

Monsieur André PONCET

Commune de la Chapelle d'Aurec :

Monsieur François BERGER
Monsieur Eric PETIT

Commune des Villettes :

Monsieur Louis SIMONNET
Madame Karen JAY

Commune de Malvalette :

Monsieur Jean Philippe MONTAGNON

Commune de Monistrol sur Loire :

Monsieur Jean-Paul LYONNET
Monsieur Jean-Pierre GIRAUDON
Madame Christelle MICHEL-DELEAGE
Monsieur Florian CHAPUIS
Madame Françoise DUMOND
Monsieur Luc JAMON
Monsieur Mathieu FREYSSENET
Madame Béatrice LAURENT-BARDON
Madame Christine PETIOT
Monsieur Robert VALOUR
Madame Annie VEROT-MANGIARACINA

Commune de Saint André de Chalencon :

Monsieur Xavier DELPY

Commune de Saint-Pal de Chalencon :

Monsieur Pierre BRUN
Madame Christiane BUHNEMANN

Commune de Saint-Pal de Mons :

Monsieur Patrick RIFFARD
Madame Maryvonne MASSARDIER
Monsieur Patrice MOUNIER

Commune de Sainte-Sigolène :

Monsieur Dominique FREYSSENET
Madame Ghislaine BERGER
Monsieur Yves BRAYE
Madame Isabelle GAMEIRO
Monsieur Antoine GERPHAGNON
Madame Valérie GIRAUD
Monsieur David MONTAGNE
Monsieur Didier ROUCHOUSE

Commune de Solignac sous Roche :

Monsieur Grégory CHARREYRE

Commune de Tiranges :

Monsieur Christian COLLANGE

Commune de Valprivas :

Monsieur René PASCAL

ETAIENT EXCUSES/ABSENTS : NEANT

PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Monsieur Pascal ROMEAS,
Monsieur Michel BOZONNET,
Monsieur Jacques CHAVANOL,
Et l'ensemble des responsables des services

M. Louis SIMONNET, Président par intérim des deux communautés de communes fusionnées (CC Les Marches du Velay et Rochebaron à Chalencon) procède à l'appel des membres du Conseil Communautaire et les déclare installés dans leurs fonctions.

Il passe ensuite la parole à M. Jean PRORIOL, doyen de l'assemblée pour l'élection du président.

M. Jean PRORIOL désigne M. Mathieu FREYSSENET, benjamin de l'assemblée, comme secrétaire de séance.

En introduction, il retrace l'histoire des deux Communautés de Communes. Tout d'abord, celui de « Rochebaron à Chalencon » en évoquant ses présidents successifs puis celui de la CC « Les Marches du Velay » notant que celle-ci n'avait connu, quant à elle, qu'un seul président depuis son origine : M. Louis Simonnet.

Le travail et l'investissement de Messieurs Jacques Chavanol et Michel Bozonnet, Directeurs des deux communautés de communes fusionnées sont soulignés. Leur départ à la retraite étant prévu tout prochainement, c'est M. Pascal Roméas qui est désormais le Directeur Général des Services de la CC « Marches du Velay-Rochebaron », en provenance de la communauté d'agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône.

ELECTION DU PRESIDENT

M. Jean PRORIOL procède ensuite à l'élection du président et demande quels sont les candidats.

M. Louis SIMONNET est le seul candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret et les résultats sont les suivants :

M. Louis SIMONNET est élu au 1er tour ayant obtenu la majorité absolue : 42 voix

Bulletins blancs : 3

M. Louis SIMONNET est donc élu Président.

Il reprend la présidence de la séance et remercie les élus qui lui ont accordé ou renouvelé leur confiance.

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

M. Louis SIMONNET soumet au vote du conseil la délibération relative au nombre de vice-présidents et autres membres du Bureau à élire.

Conformément à la réglementation et sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de 15, le bureau est composé de neuf membres : le Président et les huit vice-présidents, sans autre membre.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le vote se déroule à bulletin secret et les résultats sont les suivants :

Election du 1^{er} Vice-Président : Monsieur Luc JAMON est élu au 1er tour ayant obtenu la majorité absolue des suffrages : 39 voix (5 bulletins blancs et 1 nul)

Election du deuxième Vice-Président : Monsieur Bernard CHAPUIS est élu au 1er tour ayant obtenu la majorité absolue des suffrages : 43 voix (2 bulletins blancs).

Election du troisième Vice-Président : Monsieur André PONCET est élu au 1er tour avec 44 voix (1 bulletin blanc).

Election du quatrième Vice-Président : Monsieur Dominique FREYSSENET est élu au 1^{er} tour ayant obtenu la majorité absolue des suffrages : 41 voix (4 bulletins blancs).

Election du cinquième Vice-Président: Monsieur Jean PRORIOL est élu au 1er tour ayant obtenu la majorité absolue des suffrages : 38 voix (6 bulletins blancs et 1 nul).

Election du sixième Vice-Président: Monsieur Xavier DELPY est élu au 1er tour ayant obtenu la majorité absolue des suffrages : 44 voix (1 bulletin blanc).

Election du septième Vice-Président: Monsieur François BERGER est élu au 1er tour ayant obtenu la majorité absolue des suffrages : 33 voix (11 bulletins blancs et 1 nul).

Election du huitième Vice-Président: Monsieur Patrick RIFFARD est élu au 1er tour ayant obtenu la majorité absolue des suffrages : 31 voix (13 bulletins blancs et 1 nul).

Suite à une intervention de M. Robert Valour, en cours de l'élection des Vice-Présidents, M. Simonnet précise que les délégations aux Vice-Présidents et la composition des différentes commissions seront définies lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire, le 10 janvier prochain.

Le bureau est composé du Président : Monsieur Louis Simonnet et des 8 vice-présidents : Messieurs Luc Jamon, Bernard Chapuis, André Poncet, Dominique Freyssenet, Jean Proriol, Xavier Delpy, François Berger et Patrick Riffard.

Conformément à la législation, la Charte de l'élu local est lue par M. Mathieu Freyssenet, elle est ensuite approuvée par tous les conseillers.

PRESENTATION DU LOGO DE LA CCMVR

Le Président apporte des explications sur le nouveau logo de la CCMVR.

QUESTIONS DIVERSES

M. Roméas présente, à l'appui de l'organigramme distribué, le personnel de la collectivité présent à la réunion.

En fin de réunion, tous les conseillers communautaires procèdent à la signature du procès verbal d'élection du Président et des Vice-Présidents, de la charte de l'élu local et sont invités à être photographiés individuellement pour établir un « trombinoscope » du Conseil Communautaire.

La séance est levée à 20 h 45.

Monistrol sur Loire,
Le 6 janvier 2017

Le Président,
Louis SIMONNET



Monistrol sur Loire